

La césarienne programmée à terme

Est-ce que cela me concerne ?

Que dois-je savoir ?

Janvier 2012

Ce document d'information a pour but de vous expliquer pourquoi certaines femmes doivent avoir cette intervention. Il devrait vous permettre de mieux dialoguer avec les professionnels de santé.

POURQUOI DOIS-JE ÊTRE INFORMÉE ?

- En France, près d'une femme sur cinq donne naissance par césarienne. Dans moins de la moitié des cas, la césarienne est programmée. Dans les autres cas, elle est réalisée en urgence et/ou pendant le travail après une tentative de voie basse.
- La décision du mode d'accouchement (césarienne ou accouchement par les voies naturelles, encore appelé accouchement par voie basse) est réévaluée tout au long de la grossesse en fonction des éléments médicaux et obstétricaux vous concernant.
- Une césarienne programmée pourra vous être proposée si des difficultés dans le déroulement de l'accouchement sont prévisibles et susceptibles d'entraîner des conséquences pour votre bébé ou vous-même.
- En fonction du déroulement de votre grossesse, le mode d'accouchement que vous allez effectivement connaître peut être différent de celui initialement prévu.

QU'EST-CE QUE LA CÉSARIENNE PROGRAMMÉE ?

- La césarienne programmée à terme est une césarienne planifiée, en général, aux alentours de 39 SA¹ (8 mois et demi de grossesse) et non liée à une situation d'urgence.
- La césarienne est une intervention chirurgicale au niveau de l'abdomen et de l'utérus qui permet l'accouchement. L'intervention est réalisée le plus souvent sous anesthésie locorégionale (rachianesthésie ou péridurale) ; seul le bas du corps est anesthésié, ce qui vous permet d'être consciente au moment de la naissance.

1. SA : semaine d'aménorrhée.

QUELLES SONT LES SITUATIONS QUI PEUVENT Y CONDUIRE ?

- Quelles que soient les situations évoquées ci-dessous, une information par l'équipe médicale (gynécologue-obstétricien et sage-femme) doit vous être proposée.
- N'hésitez pas à questionner votre équipe médicale.

Situations pouvant conduire à programmer une césarienne

Vous avez déjà eu une césarienne

- On vous proposera le plus souvent un accouchement par les voies naturelles. Ce n'est pas parce que vous avez déjà eu une césarienne que vous devez obligatoirement en avoir une autre.
- La possibilité d'un accouchement par les voies naturelles doit être envisagée et/ou discutée avec votre équipe médicale.

Votre bébé se présente par le siège

- Une césarienne programmée n'est pas systématique. Elle est recommandée dans des situations particulières.
- La possibilité d'un accouchement par les voies naturelles doit être envisagée et/ou discutée avec votre équipe médicale.

Vous attendez des jumeaux

- La grossesse gémellaire n'est pas en elle-même une indication de césarienne programmée ; celle-ci sera discutée selon la présentation des bébés.

Vous attendez un bébé dont le poids estimé est important

- La macrosomie est définie par un poids estimé du fœtus nettement supérieur à la moyenne.
- Cela ne constitue pas une indication systématique de césarienne programmée.
- La césarienne programmée est discutée en fonction du poids fœtal estimé et en tenant compte d'autres critères vous concernant (par exemple : présence de diabète).

Vous êtes porteuse de certains virus

- Lorsque la mère est infectée par certains virus, la transmission du virus à l'enfant n'est pas systématique. Cependant, la césarienne programmée est nécessaire dans certaines situations afin de prévenir la contamination de l'enfant lors du passage par les voies vaginales (exemple : charge virale élevée ou croissante pour le virus de l'immunodéficience 1).

Cas particuliers

- Il existe des situations plus rares empêchant l'accouchement par les voies naturelles (par exemple : mauvais positionnement du placenta), ou certaines situations liées à votre bébé ou à vous-même pour lesquelles la césarienne programmée est nécessaire.

Vous souhaitez une césarienne

- La demande maternelle en dehors de ces situations médicales n'est pas en elle-même une indication systématique à la césarienne.

ET SI JE SOUHAITE UNE CÉSARIENNE PROGRAMMÉE ?

- Il peut arriver qu'une femme souhaite accoucher par césarienne. Si cela est votre cas, discutez-en le plus tôt possible préférentiellement avec l'un des membres de l'équipe médicale de l'établissement dans lequel vous allez accoucher.
- Les professionnels de santé qui vous accompagnent tout au long de votre grossesse doivent vous proposer un accompagnement personnalisé, en particulier identifier les raisons spécifiques à votre demande (par exemple : peur de l'accouchement par les voies naturelles, crainte de la douleur, ou expériences précédentes traumatisantes) et en discuter avec vous au regard des bénéfices et des risques associés à la césarienne programmée.
- Les échanges entre vous et votre médecin devraient aboutir à la situation idéale d'une décision partagée.
- Votre médecin peut refuser la réalisation d'une césarienne sur demande. Il doit alors vous orienter vers un de ses confrères.

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA CÉSARIENNE PROGRAMMÉE ?

- La césarienne est une intervention chirurgicale courante. Elle est devenue de plus en plus sûre.
- Cependant, elle reste associée à une augmentation de risque pour la santé de la mère par rapport à l'accouchement par les voies naturelles :
 - il existe des risques de phlébite (formation d'un caillot dans un vaisseau sanguin) ;
 - si vous souhaitez d'autres enfants, une césarienne peut être à l'origine de complications pour vos grossesses futures (mauvais positionnement du placenta).
- Pour limiter le risque de difficultés respiratoires transitoires du bébé à la naissance, la césarienne est programmée, si possible, à proximité du terme (8 mois et demi de grossesse).

EN SAVOIR PLUS

- Ce document d'information ne peut sans doute pas répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à questionner votre équipe médicale et à consulter les sites suivants :
 - **Fiche d'information des patientes sur la césarienne programmée, Collège national des gynécologues et obstétriciens français CNGOF, 2009. www.cngof.asso.fr**
 - **Échange, soutien et information autour de la naissance par césarienne. Association Césarine : www.cesarine.org**
 - **Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) : <http://ciane.net/Ciane/Ciane>.**



Ce document présente les points essentiels de la recommandation de bonne pratique :

« Indications de la césarienne programmée à terme » -

Méthode Recommandations pour la pratique clinique – Janvier 2012.

Ces recommandations et l'argumentaire scientifique sont consultables dans leur intégralité sur

www.has-sante.fr